

ATLANTIC SUD HABITAT BOIS

VOTRE AGENT COMMERCIAL REGIONAL

avinard@wanadoo.fr

Alain VINARD
25 rue de Platanes
33290 BLANQUEFORT

Tel : 05.56.35.86.62
Port : 06.08.70.38.83
Fax : 05.56.35.34.36

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes l'interlocuteur privilégié, le lien indispensable entre le particulier ou l'investisseur, et un réseau d'entrepreneurs, d'entreprises, de fabricants, et de constructeurs de maisons bois.

Nous développons pour nos clients, conformément à leurs souhaits, leurs idées, et bien souvent leurs rêves un habitat, sain, naturel, chaleureux, à la fois original et écologique, dans le respect de l'environnement et du développement durable.

En fonction des aspirations, des besoins et des moyens de nos clients, nous définissons avec eux le cahier des charges auxquels devront répondre les fabricants et constructeurs, et nous mettons en œuvre les techniques, les matériaux et les compétences nécessaires à la concrétisation de leur projet, qu'il s'agisse de neuf, d'agrandissement ou de rénovation.

Pour les aider dans les choix techniques, et esthétiques, nous leur proposons de consulter nos différents sites présentant des réalisations concrètes ou des modèles de constructions :

www.woodhome.info
www.double-s-homes.com
www.theforester.fr
www.mobicity-maisonbois.com
www.knock-on-wood.net
www.abaac.fr
www.canadabris.com

Dès qu'un projet prend tournure, après la mise au net d'un avant projet (APS) et pour les aider au niveau budgétaire, nous consultons l'ensemble des membres du réseau pour obtenir leur adhésion au projet, leur avis technique, les meilleurs éléments de coûts.

Ce réseau comprend :

- Des architectes,
- Des entreprises générales de bâtiment, pour la réalisation des fouilles, du terrassement, du gros œuvre, et des travaux de finitions,
- Des constructeurs,
- Des fabricants de maisons bois,

Afin de limiter les frais de charges et de structure, nous sommes tous indépendants.

Nous ferons alors une première estimation budgétaire pour mieux cerner le projet, puis notre architecte pourra avec les recommandations du client élaborer un plan précis, et le Dossier de Demande de Permis de Construire.

Nous éditerons ensuite un devis détaillé et complet, qui fera l'objet des dernières mises au point avant toute commande, et nous évoquerons les conditions générales de vente.

Notre rôle ne s'arrête pas là puisque nous serons présent lors de la livraison des éléments constructifs de l'habitation, et suivront la construction l'agrandissement ou la rénovation jusqu'au niveau d'élaboration qui nous aura été confié.

CONSTRUIRE EN BOIS.

PEUT-ON CONSTRUIRE PARTOUT EN BOIS, LA REGLEMENTATION.

Il faut savoir que les directives gouvernementales incitent à l'utilisation du bois, et qu'en aucun cas on ne peut interdire l'utilisation de ce matériau (voir le décret du 8/11/1984 paru au JO « Transgression par un constructeur des prescription d'un POS »). On peut tout au plus donner des recommandations de formes, d'aspect comme la pente du toit ou la géométrie des ouvertures. Les architectes, spécialisés sauront vous aider dans les démarches de dépôt de permis de construire

Construire en bois est aujourd'hui un acte citoyen. En effet l'état a récemment incité les industriels du bois à développer le volume de bois utilisé dans la construction.

Les atouts du matériaux, dans le domaine de l'environnement et du développement durable sont importants, réduction des dégagements de gaz à effet de serre (en effet, le bois capte le CO²). Il constitue ainsi une réponse pratique à la directive européenne appelée « loi sur l'air »*. C'est en outre un matériaux naturel, recyclable, peu énergivore à sa constitution, comme lors de sa transformation et de sa mise en œuvre.

Par ailleurs la construction bois plus légère est conseillée en terrain meuble** ou accidenté.

Enfin, dans le cadre des orientations européennes, santé et sécurité, les chantiers de constructions bois, en filière sèche, (sans ajout d'eau comme pour le béton) sont infiniment plus sains et plus sûrs et entraînent une réduction significative des accidents du travail et des maladies professionnelles.

*Il a été établi que la construction d'une maison bois absorbe la pollution produite par un véhicule pendant 5 années.

** Le poids d'un mur bois est 10 fois inférieur à une construction traditionnelle.

LES DIFFERENTES TECHNIQUES.

La construction bois englobe plusieurs techniques toutes très différentes. Aujourd'hui, après un regain d'intérêt pour les matériaux sains, naturels, recyclable, les constructions en bois semblent reprendre le dessus. La technique de l'**ossature** consiste à monter des structures légères, des « cadres » sur l'extérieur desquelles viennent se fixer des « peaux », ou parement ; l'intérieur étant rempli de différents matériaux isolants.

Le mur est ainsi constitué par la juxtaposition de ces panneaux sandwich multi-composants qui forment les murs extérieurs et les cloisons.

Un solivage posé sur le haut de ces panneaux peut constituer un plancher et la base de l'étage suivant, limité en poids.

On voit tout de suite la faiblesse d'une telle technique, qui pour être économique associe différents matériaux. Ceux-ci ayant la même fonction et les mêmes contraintes, n'ont pas pour autant le même comportement dans le temps, et les différences de variation dimensionnelle de chaque matériaux va entraîner un vieillissement prématuré de ces parois et un décollement des différents constituants, entraînent la perte de toutes les caractéristiques mécanique et d'isolation.

Le point fort de ce système est de permettre toutes les fantaisies architecturales, avec une esthétique résolument moderne à un coût abordable.

D'autres techniques plus complexes, plus onéreuses et donc moins utilisées comme le **colombage** ont fait leurs preuves dans le passé, et reste d'un intérêt décoratif et culturel indéniable dans le centre de nos vieilles cités, mais ne sont plus adapté ni techniquement ni économiquement.

Le système « **poteaux-poutres** » présente un grand intérêt pour tout ce qui est construction à deux voir trois niveaux. En effet, ce procédé consiste à réaliser avec de grosses sections de bois massif une structure porteuse. Cette structure est ensuite utilisée comme support pour disposer des remplissages, avec un bardage bois extérieur ou intérieur (cloisons).

C'est certainement la seule technique acceptable en cas de construction haute et largement ouverte sur l'extérieur

Il existe aussi, mais cela est anecdotique, la technique du bois « cordé » qui consiste en un empilage de courts rondins, en travers du mur, comme une corde de bois, liés par un agrégat maçonné. Les rondins sont traversants et le mur laisse apparaître les bois de bout.

Nul doute que les techniques, «**madrier**» ou encore «**bois massif empilé**» voir «**rondin**» ou «**fuste**», sont actuellement les plus sûrs, les plus au point et les mieux adaptées à nos contraintes.

Le mur est alors composé d'une superposition de pièces de bois massives, de section rectangulaire ou plus ou moins arrondie, assemblées entre-elles par rainures et languette, et maintenues par des tiges filetées. Les assemblages d'angles sont soit réalisés «à mi-bois», avec une découpe plus ou moins importante, par «queue d'aronde» c'est-à-dire, comme un assemblage à l'ancienne de fond de tiroir, mais dans des dimensions adaptées, ou encore par l'adjonction d'un poteau d'angle.

LES DIFFERENTS MADRIERS, ET LES STYLES.

Les maisons en bois massifs peuvent être conçues de plusieurs manières et avoir des aspects très différents. Les bois peuvent être calibrés en sections rectangulaires, et on obtient ainsi des murs plans à l'intérieur comme à l'extérieur. Ils peuvent comporter un arrondi, généralement sur l'extérieur donnant ainsi l'aspect «cabane de trappeur».

La technique d'assemblage d'angle elle aussi modifie considérablement l'aspect, et on pourra avoir des assemblages croisés à bois débordants sur une construction à 2 étages avec un balcon et une toiture à deux fortes pentes avec un aspect chalet montagnard, ou des angles affleurés, sur un construction de plain pied avec un toit à faible pente et de grande baies vitrées donnant l'apparence d'une demeure contemporaine, en plein midi.

La variété des couleurs, permettra également de modifier l'aspect et le style.

Entre ces extrêmes, toute la palette des maisons typiques de caractère local, de la «Bourrinevendéenne» à la «Périgourdine», de la maison Basque, à la «Soulacaise», à la «Landaise», ou encore la maison contemporaine, tout est réalisable en bois empilés.

Tous ces types et les plans peuvent être visualisés sur: www.woodhome.info, www.sauter-timber.com, www.mosscreck.net, www.double-s.com, www.canadabris.com, www.viceroy.com, www.maisonsbondu.com, www.chaletvillacanada.com

LES COUTS.

Une construction bois est par nature, originale, d'architecture spécifique, et c'est généralement dans l'habitat une prestation haut de gamme. Le coût d'une construction bois est équivalent au coût d'une construction en dur traditionnelle, similaire, réalisée par un architecte, et donc résultant d'une certaine recherche esthétique et qualitative.

Outre cet intérêt financier, la construction bois offre plus que toute autre des possibilités d'aménagement du financement dans le temps par le simple phasage des travaux dans le temps, dont le délai est compensé par l'extrême rapidité du montage.

De plus cette exécution rapide, limite les immobilisations et les frais comme les doubles loyers par exemple.

Enfin la possibilité d'achat en pièces détachées, ou simplement le bois et montage, pour réaliser un hors d'eau hors d'air, constitue une économie substantielle, pour peu que vous soyez bricoleur pour réaliser vous-même les travaux d'intérieur.

LES FONDATIONS.

Autant pour assurer une barrière thermique, une bonne isolation, que pour surélever l'ouvrage et ainsi éviter tout risque de contact avec l'humidité du sol, il est vivement conseillé de réaliser un vide sanitaire ou mieux un sous sol.

Cette rupture entre la terre et le bois constituera également une bonne protection contre les insectes.

En effet, concernant ces derniers, des précautions doivent être prises au niveau du sol, par un traitement approprié associé à la pose d'un film protecteur.

Faut-il rappeler que comme pour tout habitat, il convient d'éviter les zones de reprise d'humidité, les confinements humide ; et les zones obscures et peu aérées. Aux USA où la construction bois est très répandue, les sols sont systématiquement traités, les bois jamais.

CHAUFFAGE ET ISOLATION.

Le bois est un assemblage de fibre végétale. En tant que matériaux cellulaire, rempli d'air, il est particulièrement isolant et des épaisseurs de bois de 140mm ont un pouvoir isolant équivalent à un mur en brique avec 9cm de laine minérale.

Par ailleurs, l'effet de masse propre au bois, (capacité à conserver dans le temps l'énergie calorifique pour la restituer ultérieurement en cas de baisse de température) positionne le bois non seulement comme isolant mais aussi comme régulateur thermique. De même en confort d'été le bois apporte le jour la fraîcheur emmagasinée la nuit.

Une autre caractéristique du bois est de réguler le degré hygrométrique de l'air. Ceci joue un rôle particulièrement important, car dans une ambiance adaptée en hygrométrie, la sensation de confort est supérieure avec une température moindre.

Autre particularité, l'effet de «paroi froide» n'existe pas avec le bois car il n'est pas conducteur de chaleur et n'absorbe pas la chaleur de votre main à son contact.

Outre l'aspect confort que cela apporte, il faut noter l'absence de stress lié au choc thermique, ce qui est important dans la vie de tous les jours.

Dans ces conditions, le chauffage d'un habitat bois ne nécessite pas de gros moyens, ni de gros investissement, et c'est un simple chauffage électrique qui est proposé en complément généralement plus pour le plaisir, et le spectacle, d'un chauffage bois type cheminée ou poêle à bois.

Une étude américaine a mis en évidence que la résistance thermique d'un bâtiment bois est supérieure de 17% à celle d'une construction en dur, la consommation d'énergie y est donc moindre dans les mêmes proportions.

LES CATASTROPHES, FEU, TREMBLEMENTS DE TERRE, ASSURANCES.

Il est reconnu aujourd'hui, que le risque d'incendie n'est pas plus grand pour une construction bois que pour du traditionnel, cela étant, il est également prouvé que les dégâts sont moindres.

En effet au fur et à mesure de la combustion, le bois s'entoure d'un croûte de carbone qui ralentit la combustion et ne fait pas perdre au bois sa résistance mécanique. Il n'y a ainsi pas d'effondrement de la structure comme dans le cas de charpente métallique. Les pompiers préfèrent intervenir sur une structure bois, et certains assureurs octroient des bonus.

Parfois nécessaire sous nos latitudes, l'élasticité du matériaux bois rends ces constructions particulièrement aptes à résister aux mouvements du sous-sol. Dans certains pays, des structures spécifiques constituées d'un système de croisillons bois sont obligatoires pour toutes constructions réputées anti-sismiques.

L'ENTRETIEN.

Rien n'est plus charmant, ni plus authentique que la patine d'un bois vieilli. En laissant le bois naturel, sa surface va s'oxyder, il va prendre, selon le climat, l'exposition et surtout en fonction de l'essence, une teinte douce et brillante à la fois allant du brun or, à une teinte argenté.

Mais on peut préférer des teintes plus vives comme dans les pays du nord, où les maisons rouge brique et bleu ciel sont courantes. On utilise pour cela soit des peintures micro-poreuses, acrylique aujourd'hui en phase aqueuse dont les qualités, les durées de vie ont bien progressé (tenue garantie 10 ans). La qualité de ces produits leur confère également, une grande facilité d'application.

Si l'on souhaite conserver le veinage du bois et avoir des façades au ton plus doux voir même couleur bois, on utilisera des lasures, plus ou moins pigmentées. Ces produits d'application très facile ont la particularité de vieillir en farinant et sans s'écailler ce qui rend l'entretien et la rénovation, agréable et simple. En effet ce farinage évite de poncer avant de peindre et il suffit de redéposer une couche aux endroits que l'on estime trop délavé, sans autre précaution, ni grand chantier. La durée de vie de ces lasures est au minimum de 5 ans pour une façade exposée, les autres façades protégées pouvant tenir jusqu'à 10 ans.

Là aussi, on voit l'importance de la conception de la maison qui, si elle est bien orientées, et avec des débords de toiture importants verra la longévité de ses finitions augmenter dans d'importantes proportions.